

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE COLLEX-
BOSSY**

**Séance de prestation de serment du lundi 2 juin 2025, à 18h30
à la salle communale,**

Présents

Mme MOTA Rose Marie, Présidente
M. KENDE Michael, Vice-Président
Mme TAHÉRI Odile, Secrétaire
M. STEIMER Didier, Doyen d'âge
M. BLANC Kevin
Mme COLLINS Alexandra
M. FERRILLO Maximilien
Mme FLAMMIA Gabrielle
Mme GARCIA Sarah
Mme LALONDE-PATAKI Nathalie
Mme MORGANELLA Cecilia
Mme NOLL Dorothea
M. PESENTI Sébastien
M. VERARDI Tiziano

Absents excusés

M. CHAHLAOUI Skander, conseiller administratif
M. PFEIFFER Pablo

Exécutif

M. MUÑOZ Ricardo, conseiller administratif, Maire
Mme MALHERBE Sylvie, conseillère administrative

Administration

Mme ROSET Martine, Secrétaire générale
Mme FEE Améline, procès-verbaliste

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025 validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025
3. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge
4. Élection du bureau du Conseil municipal (communication 1/2025), puis prestation de serment du doyen d'âge entre les mains du (de la) Président(e) du Conseil municipal (communication 2/2025)
5. Nomination des membres des diverses commissions et de leurs présidents(es) et vice-présidents(es) (communication 3/2025)

A l'issu de la séance, un hommage (avec cadeau) sera rendu aux conseillers municipaux sortants.

Apéritif ouvert à la population

* * *

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge

Le doyen d'âge sonne l'ouverture de la séance à 18h32.

« Chers futurs conseillers municipaux,

Chers Collex-Bossiottes,

Cher public,

Je vous remercie d'être venus si nombreux pour assister à cette séance.

Je suis Didier Steimer.

C'est en tant que doyen du conseil municipal que je dois présider la séance de prestation de serment de ce soir.

Je salue M. le Maire et ses collègues du Conseil administratif et je remercie le secrétariat qui m'a aidé à assumer cette tâche.

Maintenant, je dois également excuser l'absence de M. Pablo Pfeiffer, qui prêtera serment lors du prochain Conseil municipal. Je profite également d'excuser M. Skander Chahlaoui qui n'a pas pu être présent ce soir.
»

2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025 validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025

Le doyen d'âge lit l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2025 validant les élections des conseils municipaux.

ARRÊTÉ

relatif à la validation partielle des résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025

9 avril 2025

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, lettre a, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012 ;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 ;

vu l'arrêté du Conseil d'État, du 26 mars 2025, constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025, déclaré exécutoire nonobstant recours afin de permettre la constitution des conseils municipaux et d'assurer ainsi la continuité institutionnelle des communes genevoises ;

attendu que deux recours sont pendants devant la chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre le résultat de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier ;

attendu que la restitution de l'effet suspensif a été demandée dans le cadre d'un des deux recours ;

attendu que le Conseil d'État considère qu'il se justifie de surseoir en l'état à la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier dans l'attente du prononcé de la chambre constitutionnelle sur effet suspensif ;

vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres communes ;

attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

Les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025 des communes de Aire-la- Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandœuvres, Versoix et Veyrier sont validés.

3. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge

Le doyen d'âge demande aux conseillers municipaux et au public de se lever. Il lira le serment et, à l'appel de leur nom, les conseillers municipaux lèveront la main droite et répondront soit par « je le jure », ou soit par « je le promets ».

« Je jure ou je promets solennellement

- d'être fidèle à la République et canton de Genève ;
- d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;
- de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

Le doyen d'âge déclare qu'il est pris acte de leur serment. Ils peuvent se rasseoir. Le public peut les applaudir.

4. Élection du bureau du Conseil municipal (communication 1/2025), puis prestation de serment du doyen d'âge entre les mains du (de la) Président(e) du Conseil municipal (communication 2/2025)

Le doyen d'âge rappelle qu'il s'agit d'élire un ou une président.e, un ou une vice-président.e et un ou une secrétaire. Il demande s'il y a des candidatures pour le ou la président.e.

M. Maximilien FERRILLO propose Mme Rose Marie Mota.

Le doyen d'âge demande s'il y a des candidatures pour le ou la vice-président.e.

Mme Dorothea NOLL propose M. Michael Kende.

Le doyen d'âge demande s'il y a des candidatures pour le poste de secrétaire.

Mme Nathalie LALONDE-PATAKI propose Mme Odile Tahéri.

Une candidature par poste ayant été proposée, le doyen d'âge propose de procéder à une élection groupée.

COMMUNE DE COLLEX-BOSSY

COMMUNICATION**1/2025****Communication sur l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026**

Conformément à l'art. 9 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

LE CONSEIL MUNICIPAL**A ELU**

Par 10 oui, aucun non et 3 abstentions,

Les membres suivants afin de constituer le bureau du Conseil municipal pour la période allant du 2 juin 2025 au 31 mai 2026.

Mesdames, Monsieur,

Rose-Marie MOTA, Présidente

Michael KENDE, Vice-Président

Odile TAHÉRI, Secrétaire

Rose-Marie MOTA, Présidente du Conseil municipal

Le doyen d'âge passe la parole à la Présidente.

La Présidente remercie les conseillers municipaux pour son vote, pour celui de ses collègues de bureau, ainsi que pour leur confiance accordée. Elle s'engage à tout faire pour être à la hauteur de ce rôle. Elle est particulièrement contente de prendre cette responsabilité lors de la première année de cette nouvelle législature, car il y a un nouvel élan. De nombreux échanges, de la collaboration, et parfois des désaccords, ont déjà eu lieu avec certains conseillers municipaux, mais cela a toujours été surmonté. Elle ne doute pas que les nouveaux conseillers municipaux seront rapidement intégrés et qu'ils avanceront ensemble en commission et lors des séances du Conseil municipal. Elle rappelle au public qu'une grande majorité du travail se fait en commission. Ce que le public observe lors des séances du Conseil municipal est le résultat du travail des commissions. Le travail qui attend les conseillers municipaux est important. Des nouveaux projets sont à initier et des anciens projets sont à poursuivre, mais elle est convaincue qu'avec l'énergie, l'engagement et la volonté réunie dans ce Conseil municipal, et en collaboration avec l'Exécutif et l'administration, le Conseil municipal réussira à faire ce qui est le mieux pour la commune de Collex-Bossy que les conseillers aiment tant.

COMMUNE DE COLLEX-BOSSY**COMMUNICATION****2/2025****Communication sur la prestation de serment des Conseillers municipaux durant la séance d'installation**

Conformément à l'art. 8 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Il est procédé à l'assermentation des conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge, Monsieur Didier Steimer, lors de la séance du 2 juin 2025.

La présidente élue, Madame Rose-Marie Mota, reçoit ensuite le serment du doyen d'âge.

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par les conseillers municipaux suivants :

Mesdames, Messieurs,

- BLANC Kevin
- COLLINS Alexandra
- FERRILLO Maximilien
- FLAMMIA Gabrielle
- GARCIA Sarah
- KENDE Michael
- LALONDE-PATAKI Nathalie
- MORGANELLA Cecilia
- MOTA Rose Marie
- NOLL Dorothea
- PESENTI Sébastien
- STEIMER Didier
- TAHERI Odile
- VERARDI Tiziano

Rose-Marie MOTA, Présidente du Conseil municipal

5. Nomination des membres des diverses commissions et de leurs présidents(es) et vice-présidents(es) (communication 3/2025)

La Présidente soumet l'ensemble du texte de la communication et de sa liste annexée telle que lue par la Secrétaire au vote du Conseil municipal (au moment du vote, 13 conseillers municipaux sur 14 sont présents, la Présidente ne vote pas).

COMMUNE DE COLLEX-BOSSY

COMMUNICATION
3/2025

Communication sur les membres des commissions permanentes, ad hoc et extra-communales pour la législature 2025-2030

Conformément à l'art. 10 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

Par 13 oui, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité de ses membres présents,

De désigner les membres des commissions permanentes, ad hoc et extra-communales pour la législature 2025-2030 conformément à la liste annexe, faisant partie intégrante de la présente décision.

Rose-Marie MOTA, Présidente du Conseil municipal

Liste annexe :

Commissions permanentes

Infrastructures et mobilité :

Président : Tiziano Verardi

Vice-Présidente : Nathalie Pataki

Membres : Gabrielle Flammia, Rose-Marie Mota, Sarah Garcia, Dorothea Noll

Finances et administration :

Président : Michael Kende Vice-Présidente : Cécilia Morganella
 Membres : Maximilien Ferrillo, Tiziano Verardi, Kevin Blanc, Odile Tahéri

Évènements (culture et manifestations) :

Présidente : Odile Tahéri Vice-Président : Kevin Blanc
 Membres : Gabrielle Flammia, Didier Steimer, Sarah Garcia, Dorothea Noll

Cohésion sociale, sport et associations :

Présidente : Rose-Marie Mota Vice-Président : Pablo Pfeiffer
 Membres : Maximilien Ferrillo, Alexandra Collins, Sarah Garcia, Kevin Blanc

Territoire, environnement et agriculture :

Présidente : Dorothea Noll Vice-Présidente : Cécilia Morganella
 Membres : Didier Steimer, Nathalie Pataki, Michael Kende, Sébastien Pesenti

Sécurité :

Présidente : Rose-Marie Mota Vice-Présidente : Sarah Garcia
 Membres : Cécilia Morganella ; Alexandra Collins, Pablo Pfeiffer, Sébastien Pesenti

Commissions ad hoc**Laiterie de Bossy :**

Présidente : Alexandra Collins Vice-Présidente : Gabrielle Flammia
 Membres : Didier Steimer, Michael Kende, Dorothea Noll, Kevin Blanc

Ferme Gindre-Constantin :

Présidente : Dorothea Noll Vice-Présidente : Odile Tahéri
 Membres : Cécilia Morganella, Didier Steimer, Sébastien Pesenti, Sarah Garcia

Houchettes:

Président : Michael Kende Vice-Président : Maximilien Ferrillo
 Membres : Rose-Marie Mota, Nathalie Pataki, Tiziano Verardi, Sébastien Pesenti

Commissions des groupements intercommunaux

GICORD groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (1 représentant) : Dorothea Noll

GIPE groupement intercommunal pour la petite enfance (2 représentants) : Maximilien Ferrillo, Odile Tahéri

GISMB groupement intercommunal du stade Marc Burdet (2 représentants) : Didier Steimer, Sébastien Pesenti

GLRD groupement des législatifs de la rive droite : Président et vice-Président du CM : Odile Tahéri, Rose-Marie Mota

* * *

La Présidente sonne la fin de la séance à 18h52.

La présidente du Conseil municipal :
Rose Marie Mota

Le vice-président du Conseil municipal :
Michael Kende

La procès-verbaliste :
Améline Fee